

Permis DÉMOLITION RÉSIDENTIELLE

Demande reçue le :

Informations importantes :

1- L'exécutant des travaux 2- L'estimation des coûts 3-Photo ou image du bâtiment 4-Preuve de propriété

Pour toute information communiquez avec le Service de l'urbanisme au **(418-538-2717)**.

Mise en garde : Les informations du présent formulaire sont à titre de renseignement et ne constituent aucunement une liste exhaustive, il demeure de la responsabilité du requérant de se référer au texte officiel des règlements d'urbanisme, à la nature des travaux, ainsi qu'à toutes autres normes ou lois applicables qui prévalent sur l'information ci-même contenue, le cas échéant.

N.B. : Des informations supplémentaires pourront être demandées.

Identification

Propriétaire ou Demandeur

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Exécutant des travaux

Propriétaire lui-même ou **Entrepreneur**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél.:

Emplacement des travaux

Adresse :

BÂTIMENT PRINCIPAL :

Industriel Résidentiel Commercial

Unifamiliale isolée

Unifamiliale jumelée

Unifamiliale rangée

Bifamiliale isolée

Bifamiliale jumelée

Bifamiliale rangée

Multifamiliale isolée

Multifamiliale jumelée

Multifamiliale rangée

Villégiature

Maison mobile

Autre.....

Bâtiments ACCESSOIRES :

Garage

Remise

cabanon

Abri

autres.....

Démolition complète

Démolition partielle

Nombres d'unités de supprimées:.....

Assurance responsabilité

Conserver les fondations

Taxes payés Lieux de disposition des matériaux.....

Description des travaux (motifs de démolition):

.....
.....
.....
.....
.....

Date début des travaux: **Date fin des travaux:**

Montant des travaux.....(\$)

Je soussigné(e), _____ déclare par la présente que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts et que, si le permis m'est accordé, je me conformerai aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signature _____ date : _____

Veillez prendre note que toutes modifications et travaux nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation. Même si certaines modifications ou réparations ne nécessitent pas de permis apparent, ils peuvent être encadrées par des normes particulières qui s'appliquent. Pour ne pas contrevenir au règlement en vigueur. Communiquez avec le service d'urbanisme pour de plus amples informations.